



MUNICIPALITÉ
DE
1173 FÉCHY

Féchy, le 9 mars 2010

Séance du Conseil général du 27 avril 2010

Préavis municipal no 2/2010 relatif à la participation au financement de la rampe d'accès et au parking du lotissement du Rionzier

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE FÉCHY

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors des séances du Conseil général du 11 mars 2008 et du 29 septembre 2009, les crédits pour l'acquisition de la parcelle no 748 et pour l'organisation d'un concours d'architecture sur invitation concernant la réalisation de logements à loyers abordables ont été acceptés.

Cinq projets anonymes sont parvenus à la Municipalité et sont soumis à l'appréciation du jury.

Le vernissage et la publication des résultats auront lieu le jeudi 22 avril à 18h00.

Dans l'intervalle, le projet sur la parcelle adjacente no 438 suit son cours et le chantier devrait démarrer ces prochains mois.

La Municipalité a reçu le devis global pour :

- la réalisation du parking intermédiaire, dont six places seront réservées, exclusivement, par servitude, au projet communal;
- la rampe d'accès aux parkings, accès commun aux deux projets;
- les accès de la route communale à la limite des parcelles 748 et 438, y compris les places "visiteurs" du projet communal;
- la pose d'une porte d'accès aux parkings;
- la pose de feux lumineux pour l'utilisation de la rampe.

Le montant dudit devis s'élève à Fr. 750'000.– et se décompose comme suit :

Route d'accès, rampe et parking		TTC	Adjugé	Plus-values	TOTAL
Canalisations		Fr.	20'000.--		20'000.--
Terrassement rampe et parking		Fr.	150'000.--		150'000.--
Maçonnerie et béton armé		Fr.	350'000.--		350'000.--
Routes, accès parking		Fr.	90'000.--		90'000.--
Etanchéité dalle		Fr.	36'000.--		36'000.--
Electricité		Fr.	5'000.--		5'000.--
Porte de garage et "feux rouges"		Fr.	25'000.--		25'000.--
Ventilation		Fr.	8'500.--		8'500.--
Serrurerie extérieure		Fr.	2'500.--		2'500.--
Extincteurs		Fr.	600.--		600.--
Assurances, prorata		Fr.	5'500.--		5'500.--
Divers et imprévus		Fr.	10'900.--		10'900.--
Honoraires entreprise générale		Fr.	25'000.--		25'000.--
Honoraires ingénieur		Fr.	21'000.--		21'000.--
Total coût de construction	100%	Fr.	750'000.--	0.--	750'000.--

La répartition proposée par les constructeurs et acceptée par la Municipalité est la suivante :

Parcelle Home Plus	de 4'109 m ²	= 65%
Parcelle commune de Féchy	de 2'255 m ²	= 35%
• Coût total des travaux		Fr. 750'000.--
• 6 places de parc (à Fr. 25'000.-- la place)		Fr. 150'000.--
• à répartir		Fr. 600'000.--
• Part de la commune de Féchy, 35%		
de Fr. 600'000.--		Fr. 210'000.--
• + 6 places de parc		<u>Fr. 150'000.--</u>
Total à la charge de la commune de Féchy		Fr. 360'000.--
		=====


Au niveau juridique et foncier, des servitudes réciproques doivent être inscrites entre les propriétaires des parcelles 438, 710, 747 et 748 en ce qui concerne les droits de passage, d'utilisation de places de parking et rampe, utilisation de la place de jeux, passages de conduites diverses, l'entretien des infrastructures et superstructures.


Les frais relatifs à ces inscriptions, notaire et géomètre, sont estimés à Fr. 30'000.-, dont environ Fr. 15'000.- à charge de la commune.

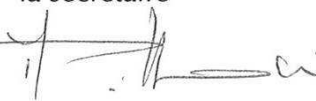
Le montant nécessaire s'élève donc à Fr. 375'000.-.

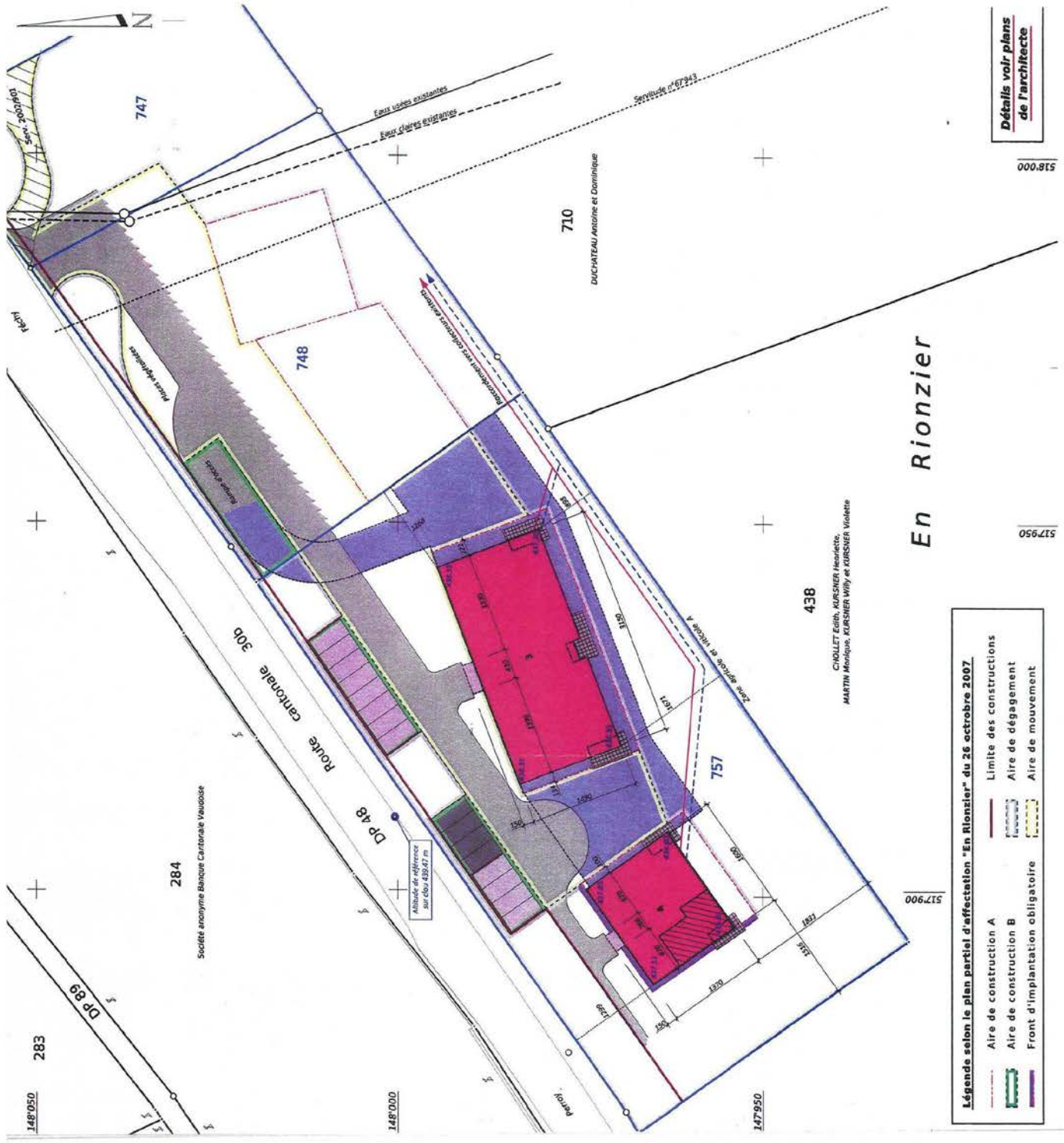
Afin d'avancer dans ce projet, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de lui accorder le montant de Fr. 375'000.- à prélever sur le compte 9282.002.00, fonds de réserve pour investissements futurs.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Francis Liard



la secrétaire

Marguerite Pilloud



Détails voir plans de l'architecte

518'000

517'950

Légende selon le plan partiel d'affectation "En Rionzier" du 26 octobre 2007.

	Aire de construction A		Limite des constructions
	Aire de construction B		Aire de dégagement
	Front d'implantation obligatoire		Aire de mouvement

En Rionzier

CHOLLET Edith, KURSNER Henriette,
MARTIN Monique, KURSNER Willy et KURSNER Violette

438

710
DUCHATEAU Antoine et Dominique

284
Société anonyme Banque Cantonale Vaudoise

283

148'050

747

748

757

147'950

517'900

Route cantonale 30b

Dp 48

Affaire de référence sur plan 139'47 m

148'000

Sanctuaire

Murs extérieurs

Murs intérieurs

Eaux usées existantes
Eaux usées EXTÉRIURES

Servitude n°67343

Passage piéton sur route cantonale

Zone agricole et réserve V

148'000

517'900

148'050

147'950

518'000

517'950

518'000